

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 86 (1959)
Heft: 3

Artikel: Résultats du concours d'octobre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-231298>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un Jurassien malicieux

Un farceur, connu par ses tours plai-sants, passe un jeudi, premier avril, sur le marché de Porrentruy. Il avise un gros et solide campagnard, vêtu d'une longue blouse bleue, campé derrière des sacs de denrées et des paniers d'œufs.

S'approchant, il marchande les œufs, en indique un certain nombre et prie le vendeur de l'autoriser à les compter dans sa blouse.

Bon enfant et sans défiance, le paysan acquiesce et, de chaque main, en tient les deux bouts relevés.

Posément, avec mille précautions, douzaine par douzaine, les œufs sont entassés dans la blouse. Lorsque celle-ci est comble, l'enjôleur saisit un large sac vide, qui se trouvait à proximité, en coiffe prestement la tête du paysan et sans violence, le lui enfonce jusqu'à mi-corps. Puis, tranquillement, en pince-sans-rire, il s'en fut à d'autres affaires...

Quant au mystifié qui ne parvint à se dépêtrer et à éviter la casse que grâce à l'intervention des voisins, il finit par s'amuser lui-même de la farce. C'est ce qu'il avait de mieux à faire !

(*Traditions populaires*, Célestin Hornstein)

Ed. H.

Résultats du concours d'octobre

« Jeu de mots croisés facile », nous écrit un concurrent. Pas si facile que ça, puisqu'aussi bien la moitié des grilles n'étaient pas conformes à la « grille originale ».

Le plus grand nombre d'erreurs ont été commises aux définitions : 12/3 vertical *Sens* au lieu de *Sexe* (voyons, le « sexe fort » serait-il en voie de disparaître, maintenant que pointe à l'horizon le « suffrage féminin » ?) ; au 11/2 horizontal *Ose* ou lieu de *Est* (le canal d'*Est*) ; au 4/2 horizontal *Si* (adverbe) au lieu de *Si* (conjonction).

Voici, au reste, la liste des lauréats :

*Mme E. Mora, Lausanne.
M. Louis Chamorel, Gryon.
M. Paul Delacrausaz, Lausanne.
Mme Jeanne Paillard, Lausanne.
M. E. Renaud, Lausanne.
Mme S. Fonjallaz-Liardet, Pully.
Mme Stampfli, Lausanne.
Mme Sarah Gavillet, Moudon.
Mme M. Laurent, Payerne.
M. Albert Chessex, Lausanne.
M. L. Jaccard, Lausanne.
M. G. Aeschlimann, Berne.*

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort qui auront envoyé d'ici au 31 décembre 1958, une « grille » conforme à la « grille originale », à *l'Imprimerie J. Bron S.A., Pré-du-Marché 11, Lausanne*.

Pécheur, mais pas pêcheur

Volontiers railleur, le prince de Ligne savait aussi rire des bons mots qu'on faisait sur lui. Il n'en voulut point au marquis de Bonnay qui lui avait composé cette épitaphe anticipée :

*Ici-gît le prince de Ligne,
Il est tout de son long couché.
Jadis, il a beaucoup péché...
Mais ce n'était pas à la ligne.*

CAFÉ ROMAND
LOUIS PÉCLAT LAUSANNE PL. ST FRANÇOIS 2